



Toulouse, le 3 mars 2021

A l'attention de Monsieur Broto,
Président de l'Université Toulouse III
Paul Sabatier

Objet : Préavis de grève

Monsieur Le Président,

La date du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est un jour historique de mobilisations syndicales pour veiller à la défense des droits acquis par et pour les femmes à travers le monde. Plus qu'une simple célébration, cette journée s'inscrit tout autant dans la perspective d'accéder à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société.

La CGT FERC-Sup Toulouse-Occitanie dépose par conséquent, un préavis de grève pour la journée du 8 mars 2021, conformément à l'article L2512-2 du code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique. Celui-ci concerne l'ensemble des personnels de l'Université Paul SABATIER TOULOUSE III . Il doit leur permettre de mener toute action revendicative susceptible de couvrir la défense des droits des femmes et des filles, mais aussi les actions visant à l'acquisition de nouveaux droits.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations,

Pour la FERC SUP CGT UTIII
Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carlo Rizzo'.

Carlo RIZZO